

# **Crue exceptionnelle de la Leyre: 2 mois de pluie sont tombés en 36h et de nombreux dégâts...**

Le parc naturel régional des landes de Gascogne dresse le bilan des crues de ce début de semaine: un phénomène exceptionnel qui laisse derrière lui de nombreux dégâts...

L'équivalent de 2 mois de précipitations, soit près de 160 mm d'eau, s'est abattu en 36 heures seulement sur le Bassin versant de la Leyre et celui du Ciron, provoquant une situation exceptionnelle et des dégâts importants sur le Val de l'Eyre, le Sud-Gironde et la Haute Lande. Le Président du Parc, Renaud Lagrave, se rendra sur place lundi 18 mai prochain.

**En plus des routes fragilisées, stations d'épurations, piscicultures, moulins, activités agricoles et autres équipements en fond de vallées ont pu être touchés. Des habitants ont également subi la montée des eaux sur certains secteurs, souvent loin des cours d'eau, nécessitant l'intervention solidaire de la cellule de crise.**

Selon le PNRLG « *Parler de crue centennale revient à parler d'une faible probabilité de survenue de l'évènement et non pas d'une crue qui reviendrait tous les 100 ans. Cette crue est assurément un événement rare par son intensité, qui le sera peut-être moins au regard du dérèglement climatique* ».

## **Crainte de nouvelles précipitations dans les prochains jours :**

Il faut espérer qu'il y ait peu de précipitations, les trois

semaines à venir car les réactions des nappes et des cours d'eau seraient immédiates. « *Nos observations ces 25 dernières années ont montré que s'il faut 48 heures à la Leyre pour monter, 10 à 12 jours sont nécessaires pour retrouver le niveau initial, notamment sur le secteur du Val de l'Eyre, dont la vallée est très large et peu encaissée. La Petite Leyre a bien amorcé sa décrue tout en laissant sous pression les installations les plus vulnérables comme les piscicultures.* » explique le parc dans son communiqué.

## **Etat de catastrophe naturelle**

Après la ville du Teich, la ville de Biganos a également fait savoir qu'elle demandait la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Les habitants sinistrés sont invités à adresser à la mairie un courrier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle, en précisant leur nom, prénom, adresse, coordonnées téléphoniques et courriel. Cette démarche peut être effectuée :

– Par voie postale à : Mairie de Biganos 25 avenue de la Libération CS 80450 33380 BIGANOS

– Par courriel à : [servicestechniques@villedebiganos.fr](mailto:servicestechniques@villedebiganos.fr)

Partout sur le Val de l'Eyre des routes sont encore fermées ce vendredi. 6 routes sont fermées sur le Bassin d'Arcachon: la RD 216 (liaison Mios Caudos), la RD650 (Biganos, Le Teich), RD216E2 (route du caplane), la RD 110 (Belin Beliet), la RD3 (entre A63 et Belin Beliet) à Beynel, la RD 802 (piste cyclable entre Belin et Salles), effondrée sur 10m. La RD 5 est interdite aux PL sous la trémie de Marcheprime.